



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
t

11184568



28 NOV. 2011

Greffe

N° d'entreprise : 0833.813.483

Dénomination

(en entier) : **MILOA**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Thier des Critchions 10/B à 4032 Liège (Chenée)

Objet de l'acte : **Modifications des statuts**

En vertu d'un acte reçu le 16 novembre 2011 par , Maître Martine MANIQUET, notaire associé de la société de Notaires « Thierry-Didier de Rochelée et Martine Maniquet, Notaires associés », société civile à forme de SPRL dont le siège est établi à Wanze, rue de Bas-Oha 252a, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL MILOA a pris en présence de tous les associés et du gérant et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée a décidé de modifier la durée du premier exercice social de la société lequel se terminera le 30 septembre deux mille douze.

L'exercice en cours est donc prolongé jusqu'au trente septembre deux mille douze.

L'exercice social est donc fixé au premier octobre au trente septembre de chaque année.

L'assemblée générale est fixée au dernier vendredi de janvier à 17 heures et pour la première fois en janvier 2013.

Les articles des statuts sont modifiés en ce sens

DEUXIEME RESOLUTION -MANDAT

L'assemblée a décidé que le mandat de la gérante sera rémunéré à dater du 15 février 2011.

TROISIEME RESOLUTION-POUVOIRS

L'assemblée générale a conféré tous pouvoirs à la gérance pour l'exécution des résolutions prises sur les résolutions qui précèdent .

Martine MANIQUET
Notaire Associé à Wanze

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/12/2011 - Annexes du Moniteur belge